



CERTIFICAT D'ATTESTATION DE FORMATION

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Je soussignée, Denis Meunier, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Saint-Jude, certifie que les élu(e)s mentionné(e)s ci-dessous ont participé le 23 avril 2022, à la suite de leur assermentation ayant suivi l'élection municipale du 7 novembre 2021, à la formation intitulée « Éthique et déontologie en matière municipale », et ce, conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LRQ, c. E-15.1.0.1) :

Madame le maire Annick Corbeil

Monsieur le conseiller Sylvain Lafrenaye
District électoral numéro 1

Monsieur le conseiller Francis Grégoire
Poste numéro deux (2)

Madame la conseillère Anolise Brault
Poste numéro trois (3)

Monsieur le conseiller Richard Hébert
Poste numéro quatre (4)

Madame la conseillère Jacynthe Potvin
Poste numéro cinq (5)

Monsieur le conseiller Pierre Letendre
Poste numéro six (6)

J'é mets en conséquence le présent certificat.

Donné à Saint-Jude, ce 13 juin 2023

Denis Meunier,
Directeur général et
greffier-trésorier par intérim